

Bureau National du 16 septembre 2010

Pour d'autres choix de société, le 23 septembre et après ! Poursuivre et amplifier les mobilisations !

La très forte mobilisation du 7 septembre autour de la question des retraites est une réussite syndicale ! Près de 3 millions de manifestant-es sont descendus dans la rue pour dire leur refus de l'allongement du temps de travail.

Après la réforme de 2003 déjà fortement contestée, le gouvernement tente d'imposer une réforme encore plus inique dans la continuité des précédentes.

Le gouvernement fait un choix de société : celui de la baisse des pensions et du refus de taxer les profits financiers.

Avec le recul de l'âge de départ, il décide de taper sur :

- les jeunes générations,
- les carrières courtes (les précaires, les femmes...),
- les carrières longues (les ouvriers, employés...)

Il décide aussi d'attaquer les revenus des fonctionnaires :

- baisse des salaires (avec l'augmentation des cotisations,

soit environ une journée de salaire en moins chaque mois !)

- destruction du revenu minimum garanti de la fonction publique !

D'autres choix de société sont possibles, le SNUEP-FSU affirme qu'une autre répartition des richesses s'impose.

Le SNUEP-FSU appelle tous les personnels de LP, EREA, SEGPA à amplifier et poursuivre les mobilisations par la grève et la manifestation.

Face à un gouvernement affaibli, décrédibilisé, la prochaine journée de grève interprofessionnelle du 23 septembre doit être l'occasion de frapper encore plus fort que le 7. Elle doit ouvrir des perspectives unitaires pour impulser la grève nationale interprofessionnelle reconduite jusqu'à la satisfaction de nos revendications : le retrait du projet de loi, pour une vraie retraite à 60 ans à taux plein et

sans décote pour toutes et tous, tenant compte de la pénibilité, des années d'études et de chômage ou des carrières discontinues liées aux enfants.

Le SNUEP-FSU revendique avec la FSU une pension équivalente à 75% du dernier salaire, pour 37,5 annuités cotisées.

Le SNUEP-FSU appelle les personnels à se réunir massivement en Assemblée Générale dans les meilleurs délais possibles pour discuter des revendications, impulser les mobilisations, et décider ensemble des actions à mener pour faire plier le gouvernement.

Préavis de grève

Afin de permettre aux collègues qui souhaitent s'engager dans l'action et notamment la reconduction de la grève, le SNUEP-FSU a déposé un préavis pour les jeudi 23 et vendredi 24 septembre.



Affiche prise en photo à la manif du 7 septembre 2010 à Paris

Politique de destruction du service public d'éducation !

En cette rentrée scolaire 2010, le ministère se félicite de sa politique éducative et annonce que tout va pour le mieux ! La réalité est tout autre.

Ainsi, l'effet conjugué d'une politique budgétaire qui lamine le système éducatif et la mise en place forcée de « réformes » idéologiques, avant tout destinées à accompagner les suppressions de postes, mettent le système éducatif sous très forte tension, détériorant les conditions d'accueil des élèves ainsi que les conditions de travail des enseignant-es.

Classes « bourrelets »

La création des classes dites « bourrelets », (*l'accueil dans une même classe d'élèves issus de seconde, déjà engagés dans le cycle du baccalauréat professionnel en trois ans, d'élèves achevant leur cycle de BEP mais aussi d'élèves issus de seconde générale ou encore de CAP*), condamnées à la fermeture d'ici 2 ans, a pour conséquence :

- la gestion d'une hétérogénéité, encore jamais vue jusqu'à présent dans nos classes,
- l'affichage par le ministère d'une augmentation du pourcentage d'études après le BEP lui permettant de claironner la réussite de sa réforme,
- la fermeture des classes de bac pro en 2 ans -les rectorats ayant préféré en finir rapidement avec le cycle du baccalauréat professionnel en 2 ans- avec le regroupement de l'ensemble des élèves dans les nouvelles classes de première, ceci bien sûr en privilégiant les économies réalisées en dehors de toutes considérations pédagogiques.

Les enjeux sont ailleurs

La réforme a profondément modifié l'offre de formation et, en supprimant les sections de BEP, elle a laissé le CAP comme étant la seule possibilité d'études courtes pour de nombreux jeunes qui ne veulent ou ne peuvent pas s'engager

dans l'immédiat vers le baccalauréat professionnel.

Ainsi, comme le souligne le rapport de l'IGAEN du 8 juillet relatif à la préparation de la rentrée scolaire, l'offre de formation en CAP s'est fortement développée sous la pression de la communauté éducative et des familles. Elle dépasse maintenant 40% dans de nombreuses académies. Ce développement du CAP « *tend à (le) repositionner soit comme le premier palier d'une formation en quatre ans, soit, plus probablement comme voie de relégation pour beaucoup d'élèves* ».

Cette tendance risque d'avoir des conséquences négatives sur l'un des objectifs affichés par la réforme en ne permettant pas d'augmenter l'accès de ces jeunes au niveau IV. D'ailleurs, l'IGAEN constate que « *le passage de CAP vers la première professionnelle fait l'objet de constats contrastés : peu optimistes dans certaines académies...* ».

Le SNUEP-FSU réaffirme que le CAP doit garder sa vocation à conduire certains jeunes à une qualification de niveau V notamment ceux issus de l'enseignement adapté et qu'il ne peut se substituer au BEP, n'ayant pas été conçu pour envisager des poursuites d'études vers le baccalauréat professionnel.

Classes passerelles : une orientation scolaire en voie de disparition

L'*effectivité des passerelles* est toujours à prouver. Sur cette question, le SNUEP-FSU a toujours affirmé que la disparition des BEP allait rendre difficile voire impossible l'accès à certaines passerelles notamment vers la voie technologique (près de 15 % des élèves de la voie professionnelle passent dans la voie technologique). Sur ce point, les propos des inspecteurs généraux ne sont pas non plus rassurants : « *La majorité*

des académies ont prévu de traiter les demandes au cas par cas dans le cadre de procédures déterminées, sans moyens spécifiques et en fonction des places vacantes ! ».

Il est clair que sans une réelle volonté politique et sans moyens spécifiques pour rendre ces passerelles effectives, cette « réforme » va cloisonner la voie professionnelle des autres voies du lycée et de nombreux jeunes orientés, ou réorientés, en CAP ne pourront pas poursuivre leurs études au niveau du baccalauréat professionnel.

Le SNUEP-FSU réaffirme la nécessité d'instaurer des classes passerelles (professionnelles et technologiques) qui répondent à notre ambition de l'élévation du niveau de qualification des jeunes.

A propos de l'Accompagnement Personnalisé

Cette mesure phare du ministère mise en place dès la rentrée 2009 devait permettre à la fois de gérer l'hétérogénéité engendrée par la réforme et de répondre individuellement aux difficultés des élèves. Force est de constater que ce dispositif n'a pas encore prouvé son efficacité. Après une année de « transition », on ne peut pas dire que cet accompagnement a été effectif pour chaque élève et les difficultés d'organisation persistent. **Le SNUEP-FSU demande au ministère une évaluation rigoureuse de ce dispositif.**

SOMMAIRE du SNUEP Infos 147

- Pour d'autres choix de société, le 23 septembre et après ! Poursuivre et amplifier les mobilisations ! P.1
- Politique de destruction du service public d'éducation PP.2-3
- Déclaration des OS au CCHS – Lu au BO – Adhérez au SNUEP P.4



Dans ce contexte, la formation continue des enseignant-es est un scandale. La problématique posée par le ministère, à savoir : «comment faire réussir plus d'élèves avec moins de temps de formation et des conditions d'enseignement dégradées », apparaît comme une équation insoluble pour de plus en plus de collègues. L'IG elle-même dresse un tableau plutôt noir de la formation et de l'accompagnement des collègues. Ils émettent des doutes sur l'efficacité de certains dispositifs et reconnaissent que « ces dispositifs mis en place ont parfois débouché sur la contemplation du vide ! »

Le SNUEP-FSU rappelle l'importance de la formation continue des enseignant-es qui ne peuvent pas, comme c'est de plus en plus le cas, porter seuls « les réformes » décidées par le ministère !

Pour le SNUEP-FSU, « la réforme de voie professionnelle » ne peut rester en l'état.

Dispositif CLAIR : mort programmée de l'éducation prioritaire

Le SNUEP-FSU a pris connaissance du BO du 22 juillet 2010 définissant les modalités de programme d'expérimentation Collège Lycée Ambition Innovation Réussite. Cette expérimentation fait suite aux Etats Généraux de la

sécurité à l'école, elle propose à pas moins de 105 établissements, désignés (dont 17 LP et 5 LPO) de tester à grande échelle le futur fonctionnement des établissements au niveau de la vie scolaire, de la pédagogie et de la gestion des ressources humaines.

Le SNUEP-FSU dénonce ce dispositif dont la généralisation va supprimer à terme l'éducation prioritaire (les ZEP, REP, zone sensible) ce qui, pour les élèves de LP, constituera une régression importante. **Aucun moyen supplémentaire n'est prévu !**

Ce dispositif tourne le dos à toute volonté de démocratisation en offrant un enseignement à minima. L'objectif prioritaire de cette expérimentation est un bouleversement de la gestion des ressources humaines car elle permet la mise en place de la logique de l'évolution de carrière par contrat d'objectifs et des « indemnités pour fonctions d'intérêt collectif ». Le SNUEP-FSU s'oppose fermement à cette vision ultra-libérale de l'école et de la gestion des personnels basée sur l'individualisation de la carrière et la compétitivité des personnels en dehors de tout contrôle paritaire.

Le SNUEP-FSU s'oppose à la mise en place du programme CLAIR et à toute initiative ministérielle conduisant à modifier la nature des statuts des PLP et CPE. Le SNUEP-FSU appelle les collègues à signifier leur opposition à la mise en place de ce dispositif lors des CA de présentation.

Réforme de la formation des enseignants : un désastre !

Cette rentrée est marquée aussi par l'arrivée des nouveaux lauréats aux concours issus de la réforme de la masterisation. L'année 2010 devait être une année de transition pour permettre son application effective à la rentrée 2011. Malgré une forte opposition de l'ensemble des organisations syndicales, le ministère a réussi à imposer ses

choix idéologiques et budgétaires : jamais les conditions d'accueil n'ont été aussi dégradées ! Ainsi, ces jeunes collègues titulaires d'un M1 sont placés en pleine responsabilité, la plupart du temps à 18 heures et devant effectuer leur formation en dehors de leur temps de service.

Sur ce dossier, le SNUEP-FSU fera tout pour aider les collègues confrontés à une situation inadmissible. Il demande au ministère de tenir immédiatement compte de ce contexte dégradé pour la future titularisation de ces enseignant-es !

Au niveau de la formation en amont, le tableau n'est pas mieux : créations de Master spécifique et préparations aux concours quasi inexistantes pour les étudiant-es voulant devenir enseignant en lycée professionnel. Sur ce point, le SNUEP-FSU, malheureusement avait prévu ce qui est entrain de se passer.

Le SNUEP-FSU, constatant une réelle diminution des inscriptions aux concours de la session 2011, demande un bilan de la carte des formations et du nombre de candidats par discipline en regard des années précédentes.

Le SNUEP-FSU, le SNEP et le SNES ont d'ailleurs demandé la réouverture des inscriptions aux concours des PLP et CPE. Le SNUEP-FSU continuera, avec sa fédération la FSU, à demander la remise à plat de cette réforme pour une réelle amélioration du recrutement et de la formation de tous les enseignant-es.

Le SNUEP-FSU porte une autre vision de l'enseignement professionnel. Il compte bien continuer à interpeller largement l'ensemble des politiques et des partenaires sociaux pour une mise en place d'une réelle rénovation de l'enseignement professionnel ainsi que d'autres choix budgétaires pour permettre la réussite de tous.



Affiche prise en photo à la manif du 7 septembre 2010 à Paris



Déclaration des organisations syndicales

CGT, FO, FSU, SGEN-CFDT, UNSA

Les représentants du personnel tiennent à réaffirmer leur mécontentement devant le report du CCHS prévu en JUIN, dont ils souhaitent connaître exactement les motivations. La situation dans l'éducation nationale en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail n'est pas si bonne qu'on puisse considérer que les réunions prévues sont superflues. Le report du CCHS entraîne un retard dans la diffusion du PAP et sa mise en oeuvre dans les académies et départements.

Ce CCHS se tient dans un contexte social particulièrement tendu.

Dans l'Education Nationale, les suppressions massives de postes dans toutes les filières et les réformes à la hussarde, les modifications dans l'exercice et le sens du métier induisent de grandes souffrances professionnelles chez nombre de collègues. La réforme des retraites, dont nous demandons l'abandon, en prolongeant l'activité jusqu'à 62 ans minimum pèserait lourdement sur la santé des personnels. Les

personnels de l'éducation sont comme tous les fonctionnaires traités avec mépris; et la manière dont sont traitées les mères de 3 enfants, nombreuses dans ce ministère, illustre bien cette pratique. L'entrée dans le métier des jeunes collègues en est une autre illustration. Il s'agit de fait d'une mise en danger grave de ces personnels, en raison des conditions d'exercice du métier extrêmement dégradées. Des démissions précoces sont d'ailleurs déjà constatées. La tension, constatée même par des inspecteurs généraux, est bien une réalité, que les organisations syndicales avaient déjà dénoncée.

Nous souhaiterions par ailleurs que soit présenté par madame la présidente du CCHS le pacte de carrière, dont nous avons eu connaissance par la circulaire adressée aux recteurs, des indications précises sur sa mise en oeuvre, ses modalités. Nous souhaitons également connaître le bilan de recrutement de médecins de prévention.

Adhérez avant le 1^{er} octobre

**PROFITEZ DES TARIFS 2009-2010
AVANT LEUR AUGMENTATION
LE 1^{ER} OCTOBRE.**

AUJOURD'HUI, JE ME SYNDIQUE

- **POUR** apporter ma contribution à la construction de l'outil syndical
- **POUR** agir et pour peser sur l'avenir
- **POUR** construire le syndicat majoritaire dont a besoin aujourd'hui la profession, sur des mandats élaborés démocratiquement
- **POUR** donner à toute la profession les moyens de se défendre et d'avancer
- **POUR** exiger collectivement un enseignement professionnel public de qualité

LU AU BO

Au BO du 09 septembre 2010

- Cahier de texte numérique (*ou comment flicker, sous couvert de modernisme, les enseignants ?*)
- De nouveaux lycées labellisés « Lycée des métiers » (8 dans l'académie de Créteil, 3 à Paris et 4 dans l'académie de Versailles)

Au BO du 16 septembre 2010

- CAP Livreur de marchandises (contenu des programmes et conditions de délivrance du diplôme)

